

DEPARTEMENT  
de Maine-et-Loire  
ARRONDISSEMENT  
d'ANGERS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de  
**MORANNES SUR  
SARTHE -  
DAUMERAY**

**Séance du LUNDI 10 FEVRIER 2025**

Le 10 février 2025 à 19h30, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 4 février 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 26

**Étaient présents Mesdames et Messieurs :**

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,

DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,

ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, RENAULT Alexandra, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,

ALLARD Mickaël, CLÉMOT Dany, DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, de RICHEMONT Xavier, DIARD Françoise, DUPUIS Virginie, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Eric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, SIMON Emmanuel, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné procuration :** MARTIN Denis (pouvoir à DAVY Jean-Luc), MOGUET Françoise (pouvoir à CLÉMOT Dany), THIBAULT Jean-Paul (pouvoir à LEHIELLEUX Joëlle).

**Absent excusé :**

**Absent :**

**Secrétaire de Séance :** DIARD Françoise.

### DCM N° 2025 – 002 : VOTE DES SUBVENTIONS ANNEE 2025

Monsieur le Maire fait savoir que, dans le cadre de la préparation du budget prévisionnel, les subventions à verser aux associations en 2025 sont à voter ce jour. Une liste des versements effectués en 2024 et des montants proposés en 2025 est présentée aux élus pour l'ensemble des bénéficiaires de la commune nouvelle.

**Après avoir étudié chaque proposition de subvention, le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les montants suivants aux associations mentionnées ci-après :**

SUBVENTIONS 2025	
ASSOCIATIONS	Votées 2025
<b>Agriculture et Environnement</b>	
G DON-groupement de protection des cultures	2 250,00 €
Lutte contre les nuisibles -Daumeray	300,00 €
Comice agricole du canton	1 121,70 €
<b>Sport</b>	
Ablette Morannaise et Brissarthoise	500,00 €
Entente sportive Foot Morannes	2 000,00 €
Ajax Foot Daumeray	2 000,00 €
Loisirs Jeunesse Basket Morannes	2 000,00 €
Pétanque	150,00 €
Tennis Club Morannais	400,00 €
Tir à l'Arc Daumeray	2 300,00 €
Les Cavaliers de Rouget Daumeray	500,00 €
Société La Concorde - Daumeray	150,00 €
Société la Réunion - Daumeray	150,00 €
Société les Peupliers - Morannes	150,00 €
Loisirs Espace Danse - Morannes	1 000,00 €

.../...

Accusé de réception en préfecture  
049-200064566-20250210-DCM2025-002-DE  
Date de télétransmission : 14/02/2025  
Date de réception préfecture : 14/02/2025

<b>Culturel</b>	
Comité des fêtes Morannes	2 500,00 €
Union Morannaise	1 000,00 €
Cercle du Père Riou - Morannes	300,00 €
<b>Patrimoine</b>	
Les Amis de l'Eglise – Chemiré sur Sarthe	450,00 €
Découverte Sauvegarde du Patrimoine	300,00 €
<b>Educatives et Sportives</b>	
<b>Ecoles publiques Morannes-Daumeray</b>	
A.P.E. Les Biblutins Morannes	2 000,00 €
Ecole publique Les Biblutins (voyage)	905,00 €
A.P.E. groupe Maurice Ludard	2 000,00 €
Ecole publique USEP Daumeray	4 000,00 €
<b>Ecoles privées Morannes-Daumeray</b>	
A.P.E.L. Notre Dame Morannes	2 000,00 €
A.P.E.L. Notre Dame – Daumeray	2 000,00 €
<b>Divers</b>	
Don du Sang Durtal	300,00 €
Les Restos du Cœur	500,00 €
AFMD 49	66,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>33 292,70 €</b>

Les Conseillers Municipaux membres des bureaux ou conseils d'administration des présentes associations ne prennent pas part au vote.

Les crédits nécessaires au versement de ces subventions seront inscrits à l'article 6574 du budget prévisionnel 2025.

La présente délibération sera déposée en préfecture et ampliation transmise à Monsieur le Trésorier de BAUGÉ EN ANJOU.

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Jean-Marie CARDOEN.